

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 19 mai 2022

Objet : Demande d'accès aux documents

En réponse à votre demande d'accès reçue le 30 avril 2022 visant à obtenir les plus récents documents de l'INESSS concernant l'aide médicale à mourir disponibles dans l'espace sécurisé des membres du Collège des médecins du Québec, nous vous transmettons les documents suivants que vous trouverez joints à la présente :

- Protocole médical national sur l'administration de l'aide médicale à mourir chez l'adulte;
- Feuillet d'information sur l'administration de l'aide médicale à mourir chez l'adulte;
- Ordonnance individuelle préimprimée concernant l'administration de l'aide médicale à mourir chez l'adulte.

Comme M^{me} Françoise Thomas, adjointe au secrétariat général, aux communications et aux projets spéciaux, vous l'a expliqué lors d'un entretien téléphonique en date du 13 mai, considérant que ces documents contiennent des informations cliniques sensibles, nous vous invitons à faire preuve de prudence dans l'utilisation et la diffusion de ces informations.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès*, nous vous informons que vous pouvez vous adresser à la Commission d'accès à l'information et lui soumettre une demande de révision dans les trente (30) jours. Vous trouverez, ci-joint, une note explicative faisant état des règles à suivre pour exercer un tel recours.

...2

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, mes salutations respectueuses.

La directrice des services administratifs, du secrétariat général
et des communications,

Dominique Derome, ADM.A, ASC, FCPA, FCMA
p. j. Documents demandés
Avis de recours